# Entretien parcours professionnel (Ex : entretien professionnel) & entretien annuel d'évaluation

**Présentiel - Synchrone**

## Public Visé

Managers, toutes personnes amenées à conduire les Entretiens Professionnels et/ou les Entretiens Annuels d'Evaluation au sein de l'entreprise.

## Pré Requis

Aucun

## Objectifs professionnels

Repérer les différences entre l'Entretien Parcours Professionnel (ex : Entretien Professionnel) et l'entretien annuel d'évaluation,
Identifier comment faire de ces entretiens individuels un outil clé du manager au service du développement des compétences des salariés et de la performance de l'entreprise.

## Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

Repérer les dernières évolutions : ANI du 25 juin 2025. L'Entretien Professionnel devient l'Entretien Parcours Professionnel.
Comprendre les objectifs visés et les enjeux de l'Entretien Professionnel et de l'Entretien Annuel d'Evaluation pour les distinguer.
Identifier les points clés réglementaires pour cerner les obligations de l'employeur et savoir répondre aux questions des collaborateurs, dont les évolutions
Acquérir des techniques pour être à l'aise et conduire des entretiens efficaces.

## Contenu de formation

**L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL, INTEGRER LES EVOLUTIONS LEGALES :**
ANI du 25 juin 2025 ; « L'Entretien Professionnel » devient « L'Entretien Parcours Professionnel ».
Objectif ? Faire de l'entretien un outil de gestion de carrière :
Permettre au salarié de se projeter dans une logique de progression professionnelle,
Permettre à l'employeur d'anticiper les adaptations nécessaires en matière d'emploi, de poste de travail ou de compétences.
Qu'est ce qui change ?
Une périodicité modifiée.
Un contenu élargi.
Est maintenue : l'obligation d'information aux collaborateurs sur les droits à la formation, les dispositifs d'accompagnement et les dispositifs de reconnaissance et de validation, actualisés.
Cerner les différences entre entretien professionnel et entretien annuel d'évaluation : enjeux, objectifs, spécificités, outils et postures.

**L'ENTRETIEN ANNUEL D'EVALUATION : LES TECHNIQUES ET OUTILS POUR ANALYSER LES COMPETENCES, LE POTENTIEL D'EVOLUTION D'UN COLLABORATEUR**
Distinguer les notions de performance, de compétence et de potentiel d'un collaborateur pour clarifier et faciliter le suivi d'un collaborateur.
Les techniques pour :
Apprécier les compétences actuelles et les compétences potentielles d'un collaborateur,
Créer du lien et transformer l'entretien annuel d'évaluation en outil de management de son collaborateur.
L'importance de tracer l'entretien pour favoriser l'engagement.

**COMMENT CREER LES CONDITIONS POUR UN ENTRETIEN CONSTRUCTIF ?**
Préparer les entretiens à mener avec ses collaborateurs ; inviter ses collaborateurs à préparer leurs entretiens.
S'appuyer sur des documents actualisés : supports de préparation (manager/collaborateur), guides (manager/collaborateur), supports d'entretien, document d'information à remettre au collaborateur.
Améliorer sa communication lors de la conduite de l'entretien ; S'approprier les techniques : le questionnement, la reformulation, l'écoute active, la communication non-verbale. Apprendre à traiter les questions délicates.
Savoir présenter l'entretien avec force de conviction, motivation et enthousiasme.
S'approprier les supports de l'entreprise pour les utiliser avec interactivité avec son collaborateur.



ASFO ADOUR - Agence Ustaritz - 116 Impasse de Guadelupea - 64480 USTARITZ
Tél. : 05 59 46 14 41 - Site internet : www.asfo-adour.org - E-mail : asfo.bayonne@asfo-adour.org - N° Siret : 78209967500046 - N° TVA Intra. : FR84782099675 - Code NAF : 8559A
- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72400000340 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine -
- Certification QUALIOPI N° 2401_CN_04160 – V.1 -

# Entretien parcours professionnel (Ex : entretien professionnel) & entretien annuel d'évaluation

## Méthodes et outils pédagogiques

Formation en Présentiel.
**Pour favoriser l'engagement des bénéficiaires**, alternance d'apports pour enrichir la connaissance, d'échanges et de partages d'expériences, d'exercices pratiques pour s'approprier de nouvelles pratiques, de jeux de rôle pour s'entraîner.
**Présentation de méthodes d'entretien, de techniques et d'outils** qui permettent de gagner en aisance, en efficacité dans la conduite des entretiens individuels.
**Remise d'une boîte à outils transposables** dans sa pratique professionnelle.

## Modalités d'évaluation

Questionnaire individuel de satisfaction et d'auto-positionnement sur l'atteinte des objectifs en fin de formation
Moyens mobilisés pour mesurer les acquis du bénéficiaire en cours et/ou en fin de la formation :

**Tour de table, en début et en fin de formation.** En début de formation : faire connaissance, présenter les objectifs et le déroulement de la formation, recueillir les attentes individuelles. En fin de formation : faire le bilan, repérer si les réponses apportées ont bien répondu aux attentes exprimées.

**Grille de compétences :** le stagiaire s'auto-positionne en début puis en fin de formation ; il mesure sa progression. La grille complétée récupérée en fin de formation nous permet de repérer comment le stagiaire se voit évoluer.
**Exercices en cours de formation :** cas pratiques apportés par les stagiaires issus de leur quotidien et jeux de rôle réalisés en binômes corrigés et débriefés en collectif permettent de s'entraîner tout en identifiant les acquis, la progression, les axes de progrès ; des conseils personnalisés sont proposés par le formateur.

**QUIZZ en fin de formation,** complétés individuellement et corrigés en collectif permettent au formateur d'identifier comment chacun s'approprie les apports et, si besoin, approfondir / compléter les apports.

**Un questionnaire de satisfaction permet à chaque stagiaire d'exprimer son appréciation** sur l'atteinte des objectifs, la pédagogie et l'accompagnement mis en œuvre par le formateur, l'organisation matérielle de la formation et de préciser sa satisfaction globale.

## Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialiste du domaine

## Sanction formation

Remise d'une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action

## Dates et lieux

**Saint Paul Lès Dax en 2026 :** 1er et 02 octobre

## Durée

**14.00** Heures **2** Jours

## Effectif

De 1 à 10 Personnes

## Tarifs

**Inter (Par personne) :** **650.00 € HT**

## Modalités d'entrée en formation

Contactez votre Centre ASFO Adour pour valider votre inscription après analyse de votre besoin et, le cas échéant, vérification des prérequis et du positionnement (niveau débutant, expérimenté, recyclage…).
Délais d'accès à la formation : Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.



ASFO ADOUR - Agence Ustaritz - 116 Impasse de Guadelupea - 64480 USTARITZ
Tél. : 05 59 46 14 41 - Site internet : www.asfo-adour.org - E-mail : asfo.bayonne@asfo-adour.org - N° Siret : 78209967500046 - N° TVA Intra. : FR84782099675 - Code NAF : 8559A
- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72400000340 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine -
- Certification QUALIOPI N° 2401_CN_04160 – V.1 -

# Entretien parcours professionnel (Ex : entretien professionnel) & entretien annuel d'évaluation

## Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap

L'ASFO Adour peut proposer des aménagements (techniques, organisationnels et/ou pédagogiques) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap.
Un référent Handicap est à votre disposition.
Le registre d'accessibilité aux Personnes en Situation de Handicap est téléchargeable sur notre site Internet grâce au lien suivant :https://www.asfo-adour.org/nos-documents

## Informations complementaires

**Chiffres clés Qualité**: Nombre de stagiaires et moyenne de satisfaction¡¡sur https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite
**Formation certifiante :** Taux d'obtention de la certification : sur https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite
**Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés** : www.certificationprofessionnelle.fr / Recherche libre par certification
**Possibilités de financement :** Informations générales et contacts dédiés selon votre statut en contactant votre Centre ASFO Adour et sur https://www.asfo-adour.org/information-formation
**Règlement intérieur** téléchargeable sur https://www.asfo-adour.org/nos-documents . L'entrée en formation vaut acceptation de celui-ci par le stagiaire.
**Coordonnées et plan d'accès des Centres ASFO Adour** disponibles sur https://www.asfo-adour.org/nous-contacter
**Déclaration d'Activité ASFO Adour** enregistrée sous le numéro **72 40 00003 40**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

**Contactez-nous !**

**Sylvie BEAUVAIS**
**Conseiller en Formation**
**Tél. : 0558911900**
**Mail : sylvie.beauvais@asfo-adour.org**



ASFO ADOUR - Agence Ustaritz - 116 Impasse de Guadelupea - 64480 USTARITZ
Tél. : 05 59 46 14 41 - Site internet : www.asfo-adour.org - E-mail : asfo.bayonne@asfo-adour.org - N° Siret : 78209967500046 - N° TVA Intra. : FR84782099675 - Code NAF : 8559A
- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72400000340 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine -
- Certification QUALIOPI N° 2401_CN_04160 – V.1 -